

R20

**DETERGENT DESINFECTANT ODORISANT
BACTERICIDE - FONGICIDE
CONFORME AUX NORMES EUROPEENNES
NF EN 1040, NF EN 1275, NF EN 1276 et NF EN 13697**

DESCRIPTION OU PROPRIETES

Formulation à base d'agents de surface cationiques pour le nettoyage et le dégraissage de toute surface.

R20 permet le nettoyage des surfaces encrassées, permet l'élimination des graisses.

R20 est un détergent non moussant.

Il s'emploie sans danger sur tous les sols et surfaces à nettoyer, agréable à utiliser et doux pour les mains, d'emploi parfait en eau chaude ou froide.

R20 laisse une odeur très agréable pendant 7 à 8 heures suivant le parfum.

R20 est FONGICIDE selon la norme NF EN 1275, BACTERICIDE selon les normes européennes NF EN 1040, NF EN 1276, NF EN 13697.

CARACTERISTIQUES

Aspect : Liquide
Couleur : Varie en fonction du parfum
Odeur : Plusieurs parfums disponibles
pH : $7,0 \pm 1,0$
Densité : $1 \pm 0,02$

CHAMP et DOMAINE D'APPLICATION

Classification BIOCIDES TP02

S'utilise pour le nettoyage et l'entretien de toute surface : murs, sols carrelage, revêtement thermoplastique...

R20 peut être utilisé en maisons de retraite médicalisées, hôpitaux, cliniques, laboratoires d'analyse, etc .

MODE D'EMPLOI

Dilution en eau chaude ou froide pour le nettoyage et la désinfection : **1 à 3%.**

Pour la désinfection en fonction des normes européennes, se reporter au dossier microbiologique

CONDITIONNEMENT

Carton de 4 x 5 kg

Carton de 6 x 1 kg

DANGER



Attention

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées par nos laboratoires à TITRE D'INFORMATION.
Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation des produits.
Il appartient aux utilisateurs de s'assurer de la bonne destination du produit et des normes.

Se laver soigneusement les mains après manipulation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Éliminer conformément à la réglementation locale.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

TP2 : Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides